



DISCOURS DE LYLIANE PIQUION-SALOMÉ,

Présidente d'Interco' Outre-mer

Foncier en outre-mer : répondre collectivement aux défis

**Une matinée d'échanges sur la problématique du foncier et de restitution
des travaux dans le cadre des COP Foncier en outre-mer**

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024 DE 9H00 À 13H00
heure de Paris
au Palais du Luxembourg
(salle Clemenceau)

Madame la Présidente de la Délégation Sénatoriale aux Outre-mer,

Monsieur le Ministre chargé des Outre-mer,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les présidents de Collectivités, de Régions et Départements,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'intercommunalités et maires,

Messieurs les Présidents des Associations des Maires,

Mesdames et Messieurs les responsables des structures œuvrant sur le sujet foncier (je salue notamment la présence de représentants des SAFER, EPF...)

Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,

Permettez-moi d'exprimer ma profonde gratitude envers la délégation sénatoriale pour l'accueil chaleureux qu'elle nous réserve aujourd'hui en ce lieu prestigieux. Nous sommes honorés de pouvoir nous réunir ici, au Palais du Luxembourg, pour aborder ensemble un sujet aussi complexe que fondamental pour nos territoires d'Outre-mer : celui du foncier.

Le foncier représente, comme vous le savez, un enjeu stratégique, transversal et de premier plan pour chaque territoire d'Outre-mer. Le foncier, c'est la matière première du développement des territoires et de l'action de nos collectivités, le foncier c'est aussi un sujet qui revêt de profondes dimensions culturelles et sociales qu'il nous faut savoir respecter.

Ainsi, dans chaque territoire d'Outre-mer il est une préoccupation constante, un enjeu majeur du développement, qui interpelle au quotidien chaque élu, chaque collectivité, et finalement chaque citoyen. Cela touche à l'essence même, à la stabilité et à l'équilibre de ces territoires.

Interco' Outre-mer, comme vous le savez, s'est saisie de la question foncière il y a maintenant plus de deux ans, en structurant des échanges politiques et techniques, et en rassemblant des acteurs de tous horizons : public, parapublic, et privé. Cette dynamique collective a permis d'aboutir, dès 2023, à une première synthèse, avec 44 propositions. Nous avons eu l'occasion de partager avec plusieurs membres du Gouvernement et des Parlementaires nombre de ces observations et propositions que nous formulons sur la dimension historique et culturelle de la terre, le rôle et la place de l'État dans le pilotage foncier, les problèmes de titres de propriété, de fonctionnement des indivisions... ce que nous appellerons le « désordre foncier », la planification, la connaissance et la formation, l'aménagement opérationnel.

Ce recueil de 44 propositions est facilement accessible sur le site internet d'Interco' Outre-mer.

Vous découvrirez aujourd'hui les fruits d'un travail d'approfondissement que nous avons souhaité conduire sur certains thèmes, en particulier sur celui de l'indivision qui occupera une partie de notre matinée mais également sur les enjeux de la police de l'urbanisme et de la planification locale.

L'ensemble de ces nouvelles recommandations est également disponible sur le site d'Interco' Outre-mer.

En somme, ces orientations proposées sont le fruit des COP Foncier Outre-mer que nous avons organisées d'avril à juillet dernier. Ces COP fonciers ont permis, dans la continuité de l'esprit

de dialogue et d'échanges qui anime les travaux d'Interco' Outre-mer, de rassembler des représentants des collectivités du bloc local, des collectivités régionales, des représentants de l'État, des professions en contact direct avec la population sur les enjeux fonciers (notaires, géomètres, généalogistes...). Je remercie d'ailleurs tous ceux qui ont pu prendre une part active à ces initiatives.

Je suis en effet convaincue que la coopération entre ces différents acteurs est la clé principale de la résolution des blocages fonciers. C'est d'ailleurs dans cet esprit là qu'Interco' Outre-mer encourage la tenue régulière de conférences territoriales du foncier. Nous y reviendrons au cours de cette matinée.

Vous constaterez surtout que diverses recommandations interpellent les intercommunalités. Leurs compétences et responsabilités en matière d'aménagement et de développement placent le foncier au cœur de leurs préoccupations. Elles sont de plus en plus armées pour agir (plusieurs d'entre elles ont par exemple développé des services intercommunaux d'instruction des autorisations d'urbanisme...) et sont considérées, sur les sujets fonciers, comme offrant l'échelle pertinente pour observer, mobiliser, dialoguer et fédérer les acteurs, former, intervenir...

Cette échelle doit combiner, à la fois, la proximité et la distance parfois nécessaire compte tenu des enjeux familiaux, sociaux et économiques que soulève la problématique foncière. La mobilisation des intercommunalités est plus que jamais nécessaire pour résoudre nos problématiques foncières. Interco' Outre-mer s'attache donc, avec ses adhérents, comme avec ses partenaires, à en renforcer la visibilité et l'appropriation.

Dans ce contexte, je souhaite que ce travail, Chère Présidente de la délégation sénatoriale aux Outre-mer, puisse alimenter les réflexions du Parlement. Je vous sais très sensible à l'importance de ces sujets et je ne peux qu'espérer la construction d'une « loi foncière Outre-mer ».

Une telle loi permettrait en effet d'aborder la problématique dans sa globalité, sans la voir fragmentée parmi de multiples mesures législatives ponctuelles, trop souvent inadaptées et souvent peu visibles. Cette loi foncière combinerait une vision d'ensemble nécessaire avec les spécificités propres à chacun de nos territoires ultramarins, offrant ainsi une réponse durable et rassurante pour tous les acteurs concernés par ce défi crucial.

La matinée s'annonce riche et je remercie tous les intervenants , dont je salue la diversité, diversité qui illustre la pertinence et la volonté du rapprochement entre les acteurs de la sphère publique et les acteurs de la sphère privée comme je le soulignais tout à l'heure.

Enfin, je souhaite rappeler que cette matinée consacrée au foncier en Outre-mer est une opportunité pour aborder ensemble des problématiques complexes, mais aussi pour envisager des solutions pragmatiques et adaptées à nos réalités.

En travaillant collectivement, en partageant nos expériences et en confrontant nos idées, nous pouvons, je le pense sincèrement, poser les bases d'une action publique plus forte, plus cohérente, et véritablement ancrée dans les spécificités de nos territoires.

Je vous invite donc à participer activement à ces échanges, à nourrir le débat de vos expériences et de votre connaissance des réalités de terrain. C'est dans cet esprit de co-construction et de partage que nous pourrions avancer vers une gouvernance foncière capable de relever les défis de demain pour l'Outre-mer.

Merci à tous pour votre présence et votre engagement. Je vous souhaite une matinée enrichissante et inspirante.

Je vous remercie.